



Maison des associations  
45500 GIEN

**Agneau BIO-**  
Certifié Bureau Veritas

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).

En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

**Contrat établi pour une durée de 5 mois :**

**Juin à octobre 2022**

**Contractants : Paysans**

**Catherine et Mathieu THIEBAUT**

Les Plaindesses 45250 BRETEAU

Tél : 02 38 31 91 38

Mail : lesplainsdesses@orange.fr

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Contenu du contrat**

			JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
<i>Indiquer la quantité souhaitée dans chaque case</i>			<b>Pas de livraison</b>				
		28		25	15	20	
<b>AGNEAU</b>	Demi agneau de 9 kg environ* (11€/kg) Ajustement du prix à la livraison	100,00 €					
Total par livraison							

**Merci de prévenir le paysan dès réception du contrat. SVP, par courrier, téléphone ou e-mail (confirmer par courrier ou à la livraison avec le prépaiement)**

**Termes du contrat :** La livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17H30 à 19H30, à la maison des associations, 5 rue Paulin Enfert 45500 Giens.

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité. **1 chèque par colis**, à l'ordre de **GAEC DES PLAINDESSES**

Soit \_\_\_\_\_ Chèques de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €

Date : \_\_\_\_\_

**Signatures :** et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur